

<b>Prix de vente</b>	<b>Honoraires TTC</b>
<b>Jusqu'à 50 000 € inclus</b>	<b>5 000 €</b>
<b>De 50 001 € à 70 000 €</b>	<b>6 000 €</b>
<b>De 70 001 € à 90 000 €</b>	<b>7 000 €</b>
<b>De 90 001 € à 150 000 €</b>	<b>8 000 €</b>
<b>De 150 001 € à 180 000 €</b>	<b>9 000 €</b>
<b>De 180 001 € à 200 000 €</b>	<b>10 000 €</b>
<b>De 200 001 € à 220 000 €</b>	<b>11 000 €</b>
<b>De 220 001 € à 400 000 €</b>	<b>5 %</b>
<b>400 001 € et plus</b>	<b>4,5 %</b>

- ✓ Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le prix de vente. Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature définitive.
- ✓ En cas de mise en vente par une indivision dans le cadre d'une succession ou par un professionnel, promoteur ou marchand de biens, les honoraires pourront être à la charge de l'acquéreur. Dans ce cas les honoraires ci-dessus seront calculés sur le prix net hors honoraires.